

Selon le biologiste Raphaël Arlettaz, la panique des antiloups a provoqué une campagne inédite qui a

«DES TIRS DE LOUP



« PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Suprédicateur » Réduire les effectifs de loups en Suisse par le biais de tirs proactifs réduira-t-il le problème des éleveurs d'animaux de rente prélevés par ce suprédicateur? Professeur de biologie de la conservation à l'Université de Berne Raphaël Arlettaz a lu l'été des lieux de la campagne inédite en Suisse qui a eu lieu de décembre 2023 à janvier 2024. Il livre son analyse, en premier pour notre journal.

En tant que spécialiste de la biodiversité, vous suivez l'opération inédite en Suisse de tirs proactifs de loups. Quel est le bilan chiffré des loups abattus?
Raphaël Arlettaz. La campagne nationale de régulation proactive du loup a débuté sur l'élimination de 47 individus, auxquels il faut rajouter, depuis le 1^{er} mai 2023, 17 loups tués lors de tirs réactifs, c'est-à-dire opérés à l'aval et non à l'amont des déprédations, ainsi que le tir de 6 loups solitaires. Au total, cela représente 70 loups, soit 23% des quelque 300 individus que comptait la Suisse au dernier décompte.

Est-ce que cette manière de réguler convient au scientifique que vous êtes?
Non. Le loup est une espèce qui, dans sa phase de colonisation d'un espace vacant ou de recolonisation d'un espace libéré – à la suite par exemple de la disparition d'une meute – est capable d'un taux de reproduction très élevé. Tant que l'effectif d'individus ne dépasse pas la capacité de charge biologique du milieu – déterminée essentiellement par l'abondance des proies sauvages, cervidés en tête – il va s'y perpétuer tous les moyens d'y parvenir.



Raphaël Arlettaz

«À l'avenir, on pourra tirer des loups proactivement durant 5 mois»

La première campagne de tirs proactifs a duré deux mois. Y en aura-t-il d'autres?
Oui. À l'avenir, on pourrait tirer des loups proactivement durant 5 mois, de septembre à janvier. S'ajoute la période de juin à août qui permettra le tir de loups solitaires. Ceci n'était que des mesures de protection? C'est l'aspect réactif déclenchant de cette panique. Il commençait à devenir évident pour tous que les mesures de protection des troupeaux n'ont pas pour but de plaire aux fa-

Que démontre ce qui s'est passé en Valais?
Au total, 27 loups ont été tirés l'hiver dernier. Mais parmi

la dizaine d'individus en âge de se reproduire qui ont été éliminés, plusieurs n'avaient, selon les analyses génétiques, commis aucune déprédation. Tandis que des coupables ont été épargnés. Cette régulation proactive risque bien de rater sa cible car elle laisse une large part à l'arbitraire.

Faudrait-il revenir aux tirs réactifs déclenchés lorsqu'il y a une prédation identifiée par le loup?
Oui. Une gestion fine passe naturellement par une approche raisonnée, meute par meute. C'est d'ailleurs ce qui a longtemps prévalu en Suisse en recourant aux tirs réactifs. Un verrou panique a soufflé au sein des milieux antiloups, sciemment entretenu au niveau de leurs relais politiques, avec des répercussions qui ont obité jusqu'à la législation fédérale.

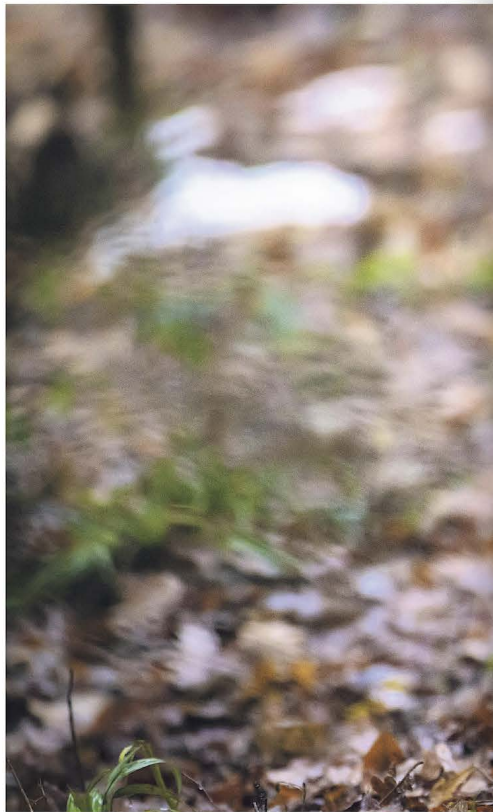
Comment expliquer cette urgence d'agir contre le loup?
D'une part, si les dommages aux troupeaux avaient tendance à augmenter avec l'effectif lupin en nombre absolu, le taux de déprédation (nombre moyen de moutons tués par loup), lui, baissait en parallèle. On peut y voir soit l'effet de l'installation stable de meutes qui optent pour des territoires exclusifs, soit l'effet de la mise en œuvre de la protection des troupeaux, ou plus vraisemblablement une combinaison des deux.

Maistout demême, les attaques de loup ont atteint des proportions importantes en 2023...

C'est cela est bien relatif. En 2023, on comptait 1100 pertes dues au loup parmi les moutons en Suisse; notons au passage la baisse par rapport aux 1480 pertes de 2022! En passant, le loup est responsable de la mort de 0,2% des 5000/000 moutons que compte la Suisse, dont 240 000, soit presque la moitié, ont fini à l'abattoir. Les déprédations du loup représentent en outre 2% de la mortalité globale des bovins de boucherie enregistrés au sein du cheptel ovin tant en étable qu'en pâturage ou sur l'alpe en 2023, environ 48 000 individus. Voilà qui démontre la vraie magnitude du problème qui agit sur les milieux des sociétés. Notre anthropocentrisme forcé nous fait toute simplement perdre de vue la réalité des choses.

Les antiloups ne voyaient-ils pas les mesures de protection en Valais?
C'est l'aspect réactif déclenchant de cette panique. Il commençait à devenir évident pour tous que les mesures de protection des troupeaux n'ont pas pour but de plaire aux fa-

En 2023, on comptait 1100 pertes dues au loup parmi les moutons en Suisse: c'est 380 de moins qu'en 2022 et pourtant le feu vert a été donné pour une campagne de tirs préventifs.
Keystone



rouches opposants du loup, qui ont fait en sorte de monter la peur, notamment via leurs relais politiques, avec beaucoup d'échos médiatiques.

Pourtant, tous est fait dans la légalité, non?
Non. Le Chambres ont modifié le cadre législatif en total irrespect de la volonté populaire des sociétés. Notre anthropocentrisme forcé nous fait toute simplement perdre de vue la réalité des choses.

Où avez-vous à disposition comme études en tant que scientifique?

Des études dites «avant après intervention» non «randomisées» (dont le protocole exclut les biais statistiques, n'él). Elles montrent soit une absence de baisse des déprédations dans les zones où la régulation par tirs létaux a été effectuée, soit un accroissement des dommages post-intervention, soit, au mieux, des effets qui sont médiés par la structure du paysage. Ainsi, la régulation par tir semble être plus efficace dans les paysages ouverts que dans les espaces très boisés.

Se débarrasser du loup nepermet-il pas d'accroître les effectifs des populations de chevreuils ou d'écarts?
La plupart des recherches n'ont pas pu démontrer d'effet probant.

ÉVENTAIL

Pour protéger les troupeaux, il existe d'autres solutions que le tir du loup. Situées quelque part entre l'arme à feu et le laisser-faire, des méthodes non létales promettent une cohabitation pacifique avec le grand prédateur.

Lorsqu'il s'agit de lutter contre le loup sans recourir à la violence, les trois mesures phares sont la surveillance humaine, les clôtures de protection et les clôtures électrifiées. «Ces trois techniques sont les plus importantes, elles sont en quelque sorte les piliers de la protection des troupeaux. Nous avons acquis beaucoup d'expérience avec ces trois mesures ces vingt dernières années et nous savons aujourd'hui qu'elles sont efficaces. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles sont systématiquement subventionnées par la Confédération», observe Daniel Mettler, chef du groupe

abouti à l'abattage de 47 loups, laissant la plupart des prédateurs de moutons dans la nature

TROP PEU CIBLÉS»



DE SOLUTIONS DE PROTECTION NON LÉTALES

Développement rural à Agridea, l'association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural. Pour Gaber von Bethliensli, responsable grands prédateurs au WWF Suisse, ces éléments constituent «le cœur de la protection des troupeaux».

«En ce qui concerne les méthodes basées sur la technologie, outre la vidéo-surveillance ou la surveillance par drone, il existe désormais des caméras dotées d'intelligence artificielle capables de reconnaître la présence de prédateurs. Cette caméra nommée

WildEyes peut soit alerter l'éleveur, soit déclencher des moyens de dissuasion pour éloigner les loups. Toujours dans le domaine informatique, certains envisagent également de créer des frontières virtuelles (interdites en Suisse) et d'équiper les prédateurs d'un collier capable de détecter lorsque l'animal pénètre dans une zone de pâturage.

D'autres chercheurs explorent également l'idée de colliers, mais certains d'entre eux sont portés par les proies elles-mêmes. Similaires à des montres connectées, ces colliers détectent les mouvements et les changements anormaux de fréquence cardiaque chez l'animal et alertent en conséquence.

Parallèlement, d'autres types de colliers, qui diffusent des phéromones pour éloigner les prédateurs, sont en cours de test dans les cantons de Vaud

et du Tessin. «En 2023, nous avons obtenu de bons résultats. Nous avons observé que les animaux avec collier ont 2,5 fois moins de probabilité d'être attaqués. Il reste toutefois plusieurs choses à comprendre et à améliorer», rapporte Federico Tettamanzi, CEO de Studio Alpino.

Il est aussi possible de dissuader les prédateurs avec des balles en caoutchouc, des clôtures turbo-ladry (clôtures électrifiées équipées de bandes brillantes et sonores), ou en installant l'inversion conditionnée au dégoût. Cette dernière consiste à soulever des carcasses à l'aide de composés chimiques provoquant des troubles gastro-intestinaux et donnant ainsi aux loups une expérience désagréable des proies domestiques.

assurée par des lamas, efficaces pour dissuader les attaques de loups solitaires. En Suisse, une quarantaine de troupeaux sont placés sous la surveillance de ces canédifiés.

«Tous ces outils peuvent inciter les loups à éviter un pâturage. Mais, avec le temps, ils peuvent aussi s'y habituer et cela n'est plus rien. C'est pourquoi il n'y a pas d'autre solution que de recourir aux mesures de protection des troupeaux qui ont fait leurs preuves jusqu'à présent», annonce Gaber von Bethliensli. Et Daniel Mettler de terminer: «À l'heure actuelle, la stratégie adoptée par la Confédération n'est pas vraiment tournée vers l'innovation. La priorité est surtout d'acquiescer un savoir-faire avec les trois méthodes traditionnelles et de les rendre accessibles au plus grand nombre.» SOPHIE GREMAUD

La régulation va reprendre

Une ordonnance prévoit de pérenniser l'abattage préventif de loups entre septembre et janvier.

Décidés dans la précipitation et fort critiqués, les tirs de régulation ont conduit à l'abattage de loups par dizaines l'hiver dernier, même si l'exercice a dû être en partie suspendu en Valais et dans les Grisons à la suite de recours déposés par des organisations environnementales. Ils devraient reprendre dès le 1^{er} septembre.

C'est du moins l'intention du conseiller fédéral Albert Rösti, qui a élaboré une nouvelle ordonnance pour assurer la pérennité de ces tirs. Elle est actuellement en consultation jusqu'au début juillet.

Les organisations environnementales critiquent... au loup. «La loi fixe un cadre assez strict à l'abattage de loups et l'ordonnance en fait bien», déplore Isabelle Germanier, coordinatrice régionale du Groupe Loup.

C'est d'autant plus incompréhensible à ses yeux qu'un assouplissement de la loi sur la chasse facilitant le tir de loups avait été refusé en votation populaire il y a quatre ans (51% de non). «Monsieur Rösti n'a écouté ni le peuple, ni les scientifiques, ni les juristes, ni ses propres services pour autoriser des tirs de régulation à titre préventif», reproche-t-elle.

Les organisations environnementales orientent... au loup

Des tirs qui ont en plus parfois raté leur cible, puisque nombre de loups abattus n'étaient pas ceux visés: «La régulation préventive s'est faite de manière arbitraire», explique-t-elle. Beaucoup d'erreurs ont été commises par le fait que les chasseurs ont tiré le premier loup aperçu dans un territoire donné.»

Plus que sur les résultats de la consultation, les organisations environnementales comptent sur les procédures en cours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) pour stopper le ministre de l'Environnement. «S'il devait conclure que les tirs préventifs ne sont pas conformes à la loi sur la chasse, ceux-ci seraient stoppés ou freinés. Nous espérons que la décision du TAF sera assez sévère parce qu'il y a eu beaucoup de déboîtements», souligne Isabelle Germanier.

La Suisse pourrait aussi se faire taper sur les doigts par la Convention de Berne pour la préservation de la nature. Son bureau a décidé d'entrer en matière le 1^{er} juin. On doit aussi une plainte contre la Suisse, jugant que la gestion du loup y est «très préoccupante».

De son côté, Nicolas Kolly soutient l'action de son collègue de parti et ministre. «La Suisse est pasun territoire qui se prête à la présencedu loup et, s'il est là, on doit pouvoir le réguler», estime l'UdC.

«Malgré les tirs de régulation, le loup étend son territoire», constate le Tribunal fédéral. «Des attaques de loups sur des moutons au Mouret, à proximité d'une école, comme c'est arrivé en février, ce n'est pas anodin.» PHILIPPE CASTELLA